

Cartographie de l'écosystème français de recherche en finance verte et durable

Remarques méthodologiques

Document réalisé par Aurélia Smotriez et les groupes « Recherche » de Finance for Tomorrow et du FIR – Forum pour l'Investissement Responsable

Version du 23 novembre 2018

Description de la cartographie

- L'outil de datavisualisation représente une cartographie des acteurs de la recherche en finance verte et durable à Paris.
- La cartographie est présentée par type d'acteurs, plutôt que par thématique ou discipline
 - Cette présentation est plus aisée à appréhender, dans la mesure où les différents acteurs sont fréquemment actifs dans plusieurs disciplines de finance verte et durable.
- 4 grandes catégories d'acteurs sont considérées :
 - Les institutions académiques
 - Les institutions publiques, nationales et internationales basées à Paris.
 - Les think tanks, organisations non-gouvernementales (ONG), réseaux, associations professionnelles ou de place..
 - Les institutions privées : institutions financières (investisseurs institutionnels/sociétés de gestion/brokers), et agences (cabinets de conseil et agences de notation extra-financière).
- Ces acteurs ont été classés selon les 2 grandes catégories caractérisant leur activités de recherche : finance verte et finance durable.
- Ces activités de recherche ont été réparties selon 10 thèmes majeurs de recherche identifiés:

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Climat ✓ Biodiversité ✓ Energie ✓ Mobilités. ✓ Carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Economie Sociale et Solidaire ✓ RSE ✓ ISR et critères ESG ✓ Développement ✓ Ethique de la finance.
---	--

- Il est proposé d'utiliser la juxtaposition des adjectifs « verte et durable » pour qualifier ici le substantif « finance ».
 - Si le périmètre de « Finance verte » est plus large que « finance climat », il est néanmoins plus restreint que « finance durable ». Or la première partie de l'étude répertorie, à des fins de hiérarchisation, les acteurs dont la recherche porte sur la finance climat, verte ou durable.
 - Ce parti pris suit d'ailleurs celui qu'avait adopté le rapport de Paris Europlace « The Paris **Green and Sustainable** Finance Initiative », à l'origine de « Finance for Tomorrow » (Paris Europlace, 2016)
- « Finance verte » suit la définition du Groupe d'Etude sur la Finance Verte du G20 : « *financing of investments that provide environmental benefits in the broader context of environmentally sustainable development* » (G20 Green Finance Study Group, 2016:3)
- « Finance durable » suit la définition du rapport intérimaire du HLEG de la Commission Européenne : « *Finance fostering sustainable economic, social and environmental development* » (HLEG, July 2017: 12)
- « Recherche » inclut la recherche purement académique ainsi que les rapports et les documents de travail publiés. Pour la recherche produite par les acteurs du secteur privé, voir les critères définitionnels slide X
 - Les acteurs ne publiant que nouvelles, opinions et contributions de blogs sont exclus du périmètre de ce rapport, comme le sont les consultants et les vendeurs de données et d'outils d'analyse qui ne publient pas de rapports et documents de travail

Périmètre et cadre de l'analyse générale

- Périmètre
 - La finance et l'environnement sont des domaines intégrés à de nombreux autres domaines
 - Par conséquent, les limites de ce qui constitue la recherche en finance verte sont parfois floues, malgré la tentative de définition des termes « recherche » et « finance verte »
- Cadre conceptuel
 - La présentation par type d'acteurs est un cadre conceptuel utile à la schématisation de l'inventaire, mais qui a ses limites
 - En particulier, certains acteurs appartiennent à plusieurs « types » (think tanks/médias, ex. Novethic)
- Acteurs internationaux
 - Certains des acteurs cités dans la première partie ne sont qu'en partie basés à Paris
 - Par exemple :
 - Certaines institutions comme Climate-KIC ont des bureaux à travers le monde (Paris, New York, Londres et Berlin)
 - Les institutions mentionnées dans ce rapport ont toutes une activité importante à Paris et les personnes responsables citées sont également basées à Paris.

Focus sur la méthode et les critères utilisés pour délimiter la recherche privée

- Choix de limiter la cartographie aux acteurs privés membres de Finance for Tomorrow et/ou du FIR.
- Réalisation d'une enquête réalisée auprès de ces membres par l'envoi d'un questionnaire destiné à recueillir et identifier leurs pratiques de recherche.
- Seuls ont été inclus dans la cartographie les membres ayant répondu à cette enquête.
 - Sur les 70 membres, seule la moitié a répondu.
- Ont été retenus les contributeurs à l'effort de recherche en finance durable et verte mettant des éléments de production et de formalisation intellectuelles à la disposition du public contribuant à la promotion de la place de Paris comme Thought Leader.
- Ont été déclarés éligibles à figurer dans la cartographie les acteurs qui répondaient au moins à l'un de ces 4 critères:
 - Production d'études et/ou rapports rendus publics /développement de solutions open source au cours des 12 derniers mois
 - Présentation d'une étude/rapport lors d'une conférence/colloque/débat public au cours des 12 derniers mois
 - Participation active (contribution) à une chaire, ou actions d'enseignement au cours des 12 derniers mois
 - Participation à des publications scientifiques/académiques/sponsorisées par des organismes de recherche publics au cours des 12 derniers mois
- 3 types de contribution à la recherche finance verte et durable ont été considérés : recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche expérimentale.
- Nationalité des acteurs:
 - Si la maison mère est non Française ou si la capacité de recherche est entièrement Hors France, le contributeur n'est pas éligible. Toutefois cela pose quelques difficultés.
 - Certains des acteurs cités dans la première partie ne sont qu'en partie basés à Paris. Par exemple :
 - Le cabinet de conseil 427, basé en Californie a un bureau de représentation à Paris, mais qui consacre une part de ses effectifs à des activités de recherche alimentant à la fois la maison-mère et la place de Paris.
 - En définitive, les institutions retenues dans la cartographie ont toutes une activité de recherche identifiée à Paris.

Observations et limites générales

- Une grande pluralité et richesse d'acteurs.

La recherche française – publique comme privée - est riche de ressources intellectuelles diverses travaillant autour de la question finance verte et durable et de ses différents axes de recherche connexes – transition énergétique, financement du développement, ESS...

- Mais cette pluralité se heurte également à quelques enjeux qu'il faudra approfondir par la suite:
 - Enjeu n°1 : Tracer des frontières étanches entre ces axes connexes, en raison des nombreux recoupements entre eux, et de façon générique, entre les deux grandes catégories « finance verte » et « finance durable ».
 - Enjeu n°2 : Raisonner par institution de rattachement. Rares sont les institutions entièrement consacrées à la finance verte/durable. Le plus souvent, surtout dans le cas des institutions académiques, il est difficile de superposer un acteur pertinent et une institution de rattachement - pour deux raisons :
 - les appartenances institutionnelles souvent multiples des chercheurs
 - le caractère souvent isolé des chercheurs spécialisés en finance verte et durable au sein de leur institution de rattachement (plus généraliste).
 - Enjeu n° 3 : Déterminer de façon précise le nombre d'acteurs par catégorie - exercice de comptabilité difficile avec un double écueil possible :
 - Une focale trop large risque d'aboutir à une cartographie pléthorique, et un risque de dilution de l'information.
 - Une focale trop restreinte risque de laisser des acteurs pertinents en dehors de l'étude, surtout s'ils sont seuls dans leur institution à travailler sur le sujet.

- UNEP Inquiry/I4CE, Novembre 2015, « L'(éco)système financier de la France. Améliorer l'intégration des enjeux du développement durable »
- Eurosif, 2016, « European SRI Study 2016 »
- Paris Europlace, 2016, « Initiative finance verte et durable de la place de Paris ».
- HLEG on Sustainable Finance/European Commission, July 2017, « Financing a Sustainable European Economy. Interim Report »
- I4CE, Edition 2017, « Panorama des financements climat ».
- Extel, June 2017, « SRI and Sustainability Survey »
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Note Flash n°17, « Panorama de l'effort de R&D dans le monde », novembre 2017
- I4CE/PwC/Climate-KIC, Décembre 2017, « Benchmarking the greenness of financial centers »
- Sylvie Lemmet, Pierre Ducret, décembre 2017, « Pour une stratégie française de la finance verte », rapport remis aux Ministres de l'économie et de la transition écologique.
- Global Green Finance Index, 2018, « The Global Green Finance Index »
- Philippe Zaouati, 2018, « La finance verte commence à Paris », Editions Rue de l'Echiquier.